



EDITO

Madame, Monsieur,

Lors du dernier bulletin municipal nous vous avons informé de la révision du PLU de la commune et des différentes phases de la procédure. Sachez qu'à ce jour, la consultation pour le choix du bureau d'étude est terminée et que le conseil municipal a choisi le cabinet d'urbanisme BLANCHET de Bourg les Valence qui nous accompagnera tout au long de la démarche.

Nous avons également progressé, en collaboration avec le bureau d'étude LOVRD, sur l'aménagement urbain et paysager du village. L'étude préliminaire qu'ils nous ont présentée, a été validée et envoyée au Conseil Départemental de la Drôme. Cette étude fait apparaître plusieurs phases de travaux et nous déciderons en conseil municipal si nous nous engageons sur la totalité du projet sur ce mandat ou si nous nous concentrons exclusivement sur l'aménagement et la sécurisation de la RD 137 depuis l'entrée Ouest du village, qui étaient d'ailleurs la priorité de la dernière équipe municipale. Avant de se prononcer nous travaillons sur les éventuelles subventions auxquelles la commune pourrait prétendre mais aussi, attendons l'avis technique du Conseil Départemental. Dans le meilleur des cas, les premières tranches des travaux pourraient débuter à l'automne 2016 mais d'ici là vous serez informé du projet et de son avancement.

Sur ce, bonne lecture et bonnes fêtes de fin d'année

Cordialement.

Votre Maire
Jean-Pierre FRIZE



Un défibrillateur devant la maison pour tous

En France, l'**arrêt cardiaque** est responsable de **60 000 décès par an**. Le **taux de survie** est estimé à seulement **2 ou 5 %**. Les **professionnels de l'urgence** sont équipés de **défibrillateurs**, mais hélas arrivent souvent trop tard. C'est pourquoi le conseil municipal a souhaité acquérir un défibrillateur .

Défibrillation – arrêt cardiaque - quelques explications :

- **Un défibrillateur** sert à administrer une **décharge électrique** appelé défibrillation sur une personne en **arrêt cardiaque**.
- **Un arrêt cardiaque** est dû à un **dysfonctionnement** de l'**activité électrique du cœur**, le plus fréquemment associé à un **rythme cardiaque anormal** appelé **fibrillation ventriculaire**.
 - › Les **impulsions électriques du cœur** deviennent subitement **chaotiques**, les cellules musculaires ne sont plus synchronisées , cela provoque l'**arrêt** soudain de la **fonction de pompe du cœur**.
 - › **La victime s'effondre** et perd très rapidement connaissance, la plupart du temps sans alerte préalable
 - › Le **seul moyen** pour remédier à cela est alors la **défibrillation**.
- **La défibrillation** est un choc électrique administré pour **synchroniser** l'activité électrique du **cœur**.

Notre équipement : Un Défibrillateur Automatique **ZOLL AED +**

- composé de **deux électrodes** à placer sur le **thorax du patient** et d'un **ordinateur** à l'intérieur du défibrillateur
- Il donne toutes les instructions étape par étape
- Il **analyse le rythme cardiaque** et décide de la nécessité de délivrer le **choc**.
- Si le choc est nécessaire, des consignes sont indiquées afin que le secouriste puisse s'écarter et s'assurer que personne ne touche la victime pendant la délivrance du choc. Le choc est délivré **automatiquement**.
 - <https://www.youtube.com/watch?v=bxvOkMtWA4c>



AED+Plus /ZOLL



LA CHAÎNE DE SURVIE



La défibrillation constitue un maillon essentiel de la **chaîne de survie** mais ne saurait être suffisante sans une bonne connaissance des gestes de 1^{er} secours. Une session de formation SST a ainsi été réalisée pour nos agents municipaux ainsi que l'une des enseignantes de l'école. Notre conseil : Apprenez **les gestes qui sauvent !**

Hauteur des haies

A la fin de l'été, arbres et arbustes ont bien poussé et la végétation se trouve généralement luxuriante. Ainsi à l'automne, la question de la taille des arbres et arbustes s'impose nécessairement à tous les propriétaires, et elle ne peut pas être négligée !

En effet, le Code civil impose en fonction des **distances de plantation** par rapport aux voisins, certaines règles concernant la hauteur des arbustes, arbres et haie séparatives. L'objectif est d'éviter de faire de l'ombre au voisin ou qu'il ait à ramasser les feuilles et fruits tombés de l'arbre dans son jardin, voire même que l'arbre endommage la clôture en cas de chute. De plus une abondante végétation peut se révéler dangereuse pour la sécurité en diminuant la visibilité pour les usagers des routes piétons et automobilistes.

Sachez que toute plantation (arbre, arbuste, haie...)

- situées à moins de 2 m de la limite de propriété ne peuvent excéder 2 m de haut
- dont la hauteur est supérieure à deux mètres doit être située à plus de deux mètres de la propriété voisine
- dont la hauteur est inférieure à 2m doit respecter une distance minimale de 50 cm lors d'une plantation



Travaux sur la commune

- **Remplacement progressif des bornes incendies défectueuses** : 9624 €TTC pour 4 bornes
- **Lotissement du Vernay** : reprise de la voirie en bicouche pour un montant de 9588 €TTC
- **Les petites Biesses** : reprise de la voirie en bicouche et création de 2 puits perdus pour l'évacuation des eaux pluviales pour un montant de 15 506 €TTC
- **Le passage de l'entre deux** au village : réfection de voirie en enrobé pour un montant de 9072 €TTC

Ces travaux sont subventionnés par le Conseil Départemental à hauteur de 40% du montant HT dans le cadre de la Dotation Cantonale



Les chemins forestiers à préserver

Notre commune fait partie du territoire des Chambaran, doté depuis 2009 d'une Charte forestière. Il s'agit d'un outil d'animation et de développement de la filière forêt-bois sur le massif. Il permet d'engager des actions visant à améliorer la gestion, l'exploitation et l'usage de la forêt dans le respect de toutes ses composantes : sociale, environnementale et économique. En particulier, la Charte forestière pilote depuis peu une action qui vise à un meilleur encadrement des chantiers forestiers.

Désormais, tout chantier forestier se déroulant sur la commune devra être déclaré en mairie, en amont du commencement des travaux.

Cette démarche vise à protéger les chemins des dégâts et de l'incivilité des usagers.

Une petite championne

Une future championne à Lens Lestang, pourquoi pas ? En tout cas Laurine Blanc reste un espoir à surveiller. Agée de 12 ans, cela fait 5 ans qu'elle s'entraîne au club de majorette « les Dauphines » du Grand Serre. Arrivée 3^{ème} en duo au championnat de France, sélectionnée au championnat d'Europe. Prochaine étape, millenium twirling compétition à Bourg de Péage les 28/29 novembre.



Le site internet de la commune

une adresse à noter !

<http://www.mairie-lens-lestang.fr/>

Le nouveau visage de l'Echâtel



Bernard BARAGLIOLI, a repris le restaurant de l'Echâtel cet été. Nouveaux produits, nouvelle carte, à découvrir place de la bascule.

Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de notre village.



La Band'a Gustou a réellement démarré en 2005, quand, pour soutenir moralement un ami rugbyman Gustou gravement blessé au travail, ils ont esquissé quelques notes du Sud Ouest au bord des terrains. De là, est née une grande complicité amicale agrémentée de passion pour la bonne bouffe et l'esprit de fête.



Par le biais du bouche à oreille, les 9 musiciens se produisent dans la joie et la bonne humeur dans le secteur local pour des mariages ou des événements nationaux. Leur esprit sportif les entraîne également dans des prestations improvisées lors de matchs multisports.

L'accueil chaleureux réservé par les Lenselois et la présence de 2 musiciens du village dans le groupe a ainsi orienté leur implantation sur Lens Lestang.

Les primaires de l'école ont prévu cette année une classe découverte ayant comme thématique : « **Immersion en anglais** ».

Pour les aider à financer leur voyage, l'école organise :

- des ventes groupées de pizza / burgers .

Les commandes sont à adresser à l'école au plus tard les jeudis matin suivants : 05 nov -19 nov – 03 dec – 17 dec pour un retrait à l'Echâtel le vendredi soir.



- des ventes de gâteaux « maison » à l'école les vendredis 27 nov-11 déc- 22 janv entre 15h30 et 17h

Une journée Champêtre dans le parc

Quoi de plus sympathique que de profiter d'une belle journée d'animations en extérieur ?

Et telle était bien l'idée de nos organisateurs (Si'Lens et les Amis Lenselois) pour ce samedi de juin...

Repas préparé par Max Berthon de Marcollin ;
Humour avec les Vamps de Saint Uze ; plaisir des yeux avec la troupe Et VIE DANSE .

Sans oublier l'accompagnement musical par notre chanteur Alain qui aime revisiter pour nous les œuvres de Jean Ferrat, Aznavour ou Franck Mickaël.



Mais la question que tout le monde s'est posée : Ont-ils pensé à commander le beau temps ? ... Et bien OUI et oups ce fût de justesse.. ! Après une préparation sous la pluie, le soleil a décidé de venir égayer le parc de sa présence..

Et pour ceux qui ne nous croiraient pas voici les preuves en images ! Ou à défaut vous pouvez toujours demander aux 140 convives ayant partagé le repas si les danseuses étaient jolies.



1^{ère} édition de la fête de la musique

Une première édition réussie pour cette fête de la musique Lenseloise. Danse, country, rock , chant et bonne ambiance se sont mêlées tout en musique pour faire vibrer le village. Tous les ingrédients étaient présents même ceux de l'Estando qui nous a régalé avec ses plats maison : Merci à Si'Lens et à la participation des Amis Lenselois pour ce programme. Une 2^{ème} édition en 2016 ???



Fête de l'École

Cette année , pour conclure l'année, un joli programme a été organisé par le sou à l'occasion de la fête de l'école de Lens Lestang. Tous installés au joli parc communal du Régrimet, nous avons pu profiter de l'ombre des arbres pour les festivités.

A midi « Pizza partie » avec le restaurateur du Village accompagné de crêpes et de fruits du producteur local (André Fayan)

A 14h les enfants nous ont présentés leurs spectacles, préparés durant l'année avec l'équipe enseignante. Les maternelles, ont tour à tour joué les indiens avant de se mettre en scène dans la vie quotidienne des petits lapins. Les Moyens ont revisité l'histoire du loup à travers plusieurs tableaux, nous enseignant un joli témoignage de camaraderie.

Les plus grands ont osé le défi d'une pièce de théâtre en anglais, avant d'imiter leur sport favori le foot au travers des mimes : bluffant !!

La journée s'est poursuivie avec un goûter offert aux enfants ...

... qui en vérité se sont tous rués sur les jeux.

Casse boîte, pêche aux canards, jeu d'adresse, croquets, ... de nombreuses activités étaient proposées sans oublier le château gonflable qui a connu un vif succès... et même auprès des maîtresses (mais chut il ne faut peut être pas tout dire)



La bibliothèque :

(Parc du Regrimet)

Ouvertures :

- Mercredi de 14h30-16h30
- Samedi de 10h -12h



Venez rejoindre l'équipe de bénévoles.

Les conscrits sont de retour !!

Vous les avez sans doute entendus klaxonner ou chanter le 1^{er} week-end d'octobre .. A moins que vous n'ayez succombé à la tentation de leurs délicieuses brioches confectionnées par M Fonteymont.

Nos 14 jeunes Lenselois ont ainsi pris la relève des conscrits afin de fêter dignement leurs 18 printemps l'an prochain. Vous avez entre 17 et 20 ans, venez les rejoindre en contactant le président, Pierre Vial

Mais en attendant de les retrouver pour le concert gourmand, ils remercient chaleureusement la générosité des villageois à qui ils ont vendu la totalité des brioches et s'excusent auprès des quartiers non visités ...
faute aux quartiers les plus gourmands !



Agenda des évènements et manifestations à venir

Novembre 2015

- Mercredi 11 Novembre 11h: **Cérémonie de l'armistice**- Hommage au monument aux morts suivi d'un vin d'honneur
- Samedi 28 novembre : **Choucroute** organisée par Les Amis Lenselois
- Dimanche 29 Novembre : **Matinée Tête de Veau** avec l'Amicale Boules à « la Maison pour tous »

Décembre 2015

- Samedi 05décembre : **TELETHON** à « la Maison pour tous » repas à midi suivi d'une animation
- Samedi 12 décembre à 12h: **Repas de fin d'année des personnes âgées** offert par le CCAS
- Jeudi 17 décembre : **Après-midi gourmande** organisée par les Amis Lenselois pour fêter les anniversaires
(fermeture du club – réouverture le 07/01/16)
- Samedi 19 Décembre à 18h: **Concert gourmand de Noël** au pied de l'église - Concert gratuit- Soirée chaleureuse et conviviale, en extérieur, organisée par les associations du village et proposant différents plats servis sur place.



Janvier 2016

- Samedi 09 janvier 18h: **Vœux du maire** à « la Maison pour tous »
- Samedi 30 janvier : **Soirée mondée noire** à « la Maison pour tous » organisée par la bibliothèque

Février 2016

- Dimanche 28 février : **Matinée boudins**, gueuses et saucissons de l'association de chasse, à la maison pour tous.

Etat civil

Heureux mariage :

- le 1er août 2015, Anthony Drogue et Sabine Rousset
- le 22 août 2015, Emilien Gibert et Marie-Sylvie Meynier



Ils nous ont quittés :

- le 4 août 2015, Andrée Noir à 73 ans
- le 10 septembre 2015, Didier Campagne à 54 ans

